

« Le Florentin » 1 178, Route du Bord de Mer
06700 Saint-Laurent du Var
Tél : 04 92 12 97 52
contact@ae-fe-france.fr - www.aefe-france.fr

THEMATIQUE : Sensibilisation aux notions d'anti-corruption/ loi SAPIN 2

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation.

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une demie journée de formation, soit 4 heures.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Managers, Commerciaux, Acheteurs, toute personne exposée au risque de corruption

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

INTERVENANT : François VANDERLINDEN, formateur en droit, législation sociale et santé sécurité au travail.

OBJECTIFS :

Sensibiliser à la complexité des situations de corruption et de trafic d'influence et aux risques liés
Identifier les situations à risque de corruption
Savoir réagir face à des situations réelles et s'approprier les dispositifs internes (ex. : dispositif d'alerte interne)

CONTENU DE LA FORMATION :

1. Identifier les différentes situations de corruption

Définitions de la corruption : Corruption passive/active - directe/indirecte - monétaire/non monétaire - publique/privée (cas pratiques)

Les schémas et moyens de corruption les plus courants

2. Les spécificités de la Loi Sapin 2 : la prévention anti-corruption et l'application mondiale

Apprécier les risques réels auxquels sont exposés les dirigeants et les entreprises

Présentation du dispositif anticorruption de la loi sapin 2

Les 8 mesures de l'article 17 de la loi

Connaître les pratiques d'entreprises à réformer en urgence et les outils juridiques dont il faut se doter

Maîtriser l'attitude à adopter vis-à-vis des intermédiaires et consultants intervenant dans les pays à risques

3. Risques et sanctions : financiers, juridiques, commerciaux

Les sanctions (chiffre d'affaires, pénales...) liées à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Les risques non juridiques

4. Conclusion :

Identifier les moyens à la disposition

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques et pratiques, réflexions de groupe guidées par l'animateur.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition nos stagiaires.

